

JUGEMENT VAGUE

Commission Centrale d'Arbitrage - 21 janvier 2017

Francis Nogué, Anne-Sophie Mélant, Didier Flamme



ORGANISATION

- 1- Le jugement doit être fait par un panel de **3 juges** (a minima), cependant ce panel peut être composé d'un nombre **impair** supérieur de juges (RCV B11.A1(a)),
- 2- Les critères de classements doivent être décidés par le chef juge et affichés sur le tableau officiel **30mn** avant la première flotte (RCV B11.A1(b)),
Au niveau de la FFVoile depuis 2010, nous avons un référentiel officiel,
- 3- La zone de course doit être définie dans les IC et affichée **10mn** avant la première flotte (RCV B11.38(b)),
- 4- La durée d'une flotte doit être annoncée **15mn** avant la première flotte (RCV B11.38(c)),

LES SAUTS



LES SAUTS

1- Le jugement se base sur **4 critères** :

- Le Type,
- La Hauteur,
- La Réception,
- La Maitrise,

2- Dans les types de Saut, nous avons **4 catégories** :

- Saut sans Rotation,
- Saut avec Rotation Avant,
- Saut avec Rotation Arrière,
- Saut Combiné,

LES SURFS



© P. Bouras

LES SURFS

- 1- Le jugement se base sur **3 critères** :

La Taille et Puissance de la Vague,

Le Type,

L'Engagement,

2- Dans les types de Surf, nous avons **2 catégories** :

Roller en bas de vague,

Roller en haut de vague,